

Conseil communal du 28.12.2020

Vous trouverez ici une synthèse de *mes interventions*.
Sont abordés que les seuls points sur lesquels je suis intervenu.

Pour la liste complète des points inscrits,
veuillez consulter l'Ordre du jour.

Approuvé : 0

Contre : X

Abstention : /

Après 6 mois d'arrêt incompréhensibles, la séance a été retransmise en direct via la WebTV communale !

Domage que l'information n'aie pas été diffusée : au contraire, le site officiel de la ville annonçait « Pas de retransmission vidéo. » (sic).

Oubli d'adaptation du site ? Bizarre...

Ces successions d'actes manqués sont révélatrices.

Malgré cela, plus de 25 personnes suivaient le Conseil, contre... 5/6 personnes présentes dans la salle

À noter aussi que la séance n'a pas été enregistrée, mais seulement diffusée.

(3. Point 3 : Zone de secours du Luxembourg – Dotation communale

Pour votre information

- Grâce à l'**obligation de la province** (merci le Gouvernement wallon ECOLO-PS-MR) de financer progressivement au taux de 60 % la zone de secours, obligation imposée par le GW, notre intervention auprès de la zone de secours est en diminution, passant de 648.930 € (2019) à 594 429 € (2020) (= **-54 501 €**) et à **529 697€ € en 2021, soit une diminution nette de 119 233 € en 2 années (- 64 732€ pour 1 année)**. L'an prochain, cette somme sera encore plus conséquente. Cette réforme est donc tout bénéfique pour notre commune. (Page 27 budget 2021)

X - Point 7 : Approbation du Budget Communal 2021 – Voté contre.

Motivation : notre utilisation du budget serait autre.

1. Voici mon analyse globale donnée en Conseil :

- Le montant du budget 2021 est présenté en légère baisse par rapport à 2020, et toujours maintenu sous la barre des 20 millions € (19 291 802 €), dégageant un léger boni de 128 564 €.

- Je pointe une forte augmentation des emprunts (+ 1 million €, pour atteindre 4 417 000 €... pour 2 ans) : merci pour le tableau des charges 2021 très clair.

- je m'étonne d'une absence de prévisions en faveur d'un quelconque projet social ou d'aide au petit commerce dans le cadre de la Covid 19.

Un budget est une photo d'une vision annuelle pour une commune.

Cette année, à nouveau, cette vision comporte beaucoup de béton, mais aussi et, enfin, un investissement en personnel par la staturisation (forcée) d'un groupe d'agents communaux contractuels. Peut-être aussi un début de réflexion (et d'investissement en mobilité vélo), mais toujours beaucoup pour la voiture (parkings...où on ne vit pas !), avec une vitesse toujours à combattre (et les radars préventifs ne jouent pas toujours leur rôle). Des investissements dans les bâtiments, mais peu de diminution en matière de consommation d'énergie (en nombre de litres ou de k watt -en 2020, le gasoil de chauffage a baissé de 27,7 %!-). Le Centre de Barvaux, que j'ai abordé déjà en débat Tv LUX lors de élections communales, encore

oublié : des projets prometteurs (rénovation du Parc communal et de la Place du Marché) sont même reportés (priorité à une nouvelle aile de l'Hôtel de Ville) !
Bref, beaucoup de projets, mais avec quelle vision : pour le cœur de Barvaux, pour la mobilité, pour la transition climatique, pour moins de béton ?
La commune joue un rôle fondamental dans ce cadre : elle doit agir plus.

Je profite de ce moment pour remercier l'ensemble des fonctionnaires qui ont œuvré à la réalisation de ce budget 2021, et saluer l'effort de l'échevinat (non abouti!) de présentation. Mes Meilleurs vœux à tou.te.s

Réactions du Collège :

- Tout va bien : les emprunts restent dans le cadre légal acceptable – c'est aux autres pouvoirs d'aider les petits commerces – l'acquisition de radars mobiles supplémentaires font diminuer la vitesse des voitures (analyses des données recueillies par les radars) – Une vérification des consommations de fluides sera réalisée – Contestation pour le centre de Barvaux : trottoirs refaits, ronds -points aménagés et nouveau parking = il fait bon vivre à Barvaux.

2. Voici quelques interventions phares faites lors du débat :

- **Illisibilité de la présentation** : j'ai regretté l'illisibilité de la présentation projetée sur le mur du fond de la salle du Conseil. De la place où j'étais (fond de salle), je n'ai rien pu lire, me fiant au commentaire de l'échevin Fabrice Sarlet.

- **Organigramme** : j'ai invité le Collège à réaliser un organigramme du personnel communal (161 agents + 99 enseignants), et à le distribuer à chaque Conseiller. Cet outil est indispensable si nous voulons mieux nous intéresser à leur travail.

- **Changement de fournisseur d'électricité** : l'an passé, je m'étais étonné de l'affiliation de la Ville à l'intercommunale hennuyère (!) IGRETEC pour la fourniture d'électricité (appel d'offre réalisé au nom et pour comptes de nombreuses communes wallonnes). Avec la libéralisation du marché, cette affiliation n'a plus de sens. Pourquoi ne pas envisager un nouvel appel d'offre avec des critères « énergie renouvelable ? », et contribuer modestement à la transition climatique ?

Réponses du Collège :

- **Illisibilité** : une impression de la synthèse a été envisagée. Elle sera réalisée la prochaine fois.

- **Organigramme** : il serait en élaboration !

- **Changement de fournisseur d'électricité** : en cours. Actuellement, le marché revient à Luminus (pour info, coté 2/20 dans le classement Greenpeace).

3. Voici les principales questions/info plus précises posées :

Budget Ordinaire (= gestion courante)

- Page 9-RO (= Recette dans le budget Ordinaire) : info : perte des 74.900 € de compensation pour travailleurs frontaliers ;

- Page 12-RO : Taxe sur immeubles inoccupés, inachevés, taudis : je relance, pour la 2ème fois, le Bourgmestre au sujet de l'assainissement du **chancre de l'ancienne champignonnière sur les hauteurs de Barvaux**. Contact sera pris. Je suggère une action exceptionnelle public-privé.

- En général : Consommations de **fluides énergétiques** :

Pas de diminution significative des consommations (sauf quota part communale en Tourisme, page 37). Ni en mazout. (p.27, p.34, P.42 ...) et légère hausse de facturation d'eau... À noter que les prix n'ont pas changé, voire ont diminué (mazout).
Une analyse sera faite

- Page 43 DO – **Avantage sociaux piscine**. 5 000 € (- 6 000€). *Il s'agit des réductions sur les droits d'entrée (réouverture de la piscine espérée pour la rentrée scolaire 2021)*

- Page 45-DO : **Bibliothèque publique** : Actuellement l'équipe de la bibliothèque, c'est

1ETP APE bibliothécaire nommé dirigeant, 1ETP APE bibliothécaire et 1 ETP 0,4 (2 jours semaines, CDI).

Donc pas assez de personnel en regard des tâches et par rapport à la fracture numérique. J'ai l'impression que la commune désinvestit la Bibliothèque alors que tous les publics sont de plus en partant pour la lecture (le public en général, les enseignants, les écoles, Clairval, le CCCA...). *Le Collège travaille à un renforcement de l'équipe et travaille sur la description d'un profil.*

- Page 70 – DO- Subvention **Atelier environnement** + 41 000€, destinés au paiement du salaire de 3 ouvriers déjà engagés, « pour plus de réactivités » sur le terrain. La Vile a pu bénéficier de 7 points APE supplémentaires (en compensation de la perte des PTP – Programme de Transition Professionnelle).

- Budget Extraordinaire (= investissements, travaux)

- Page 87- projet 33 : Installation d'une **turbine électrique dans l'Ourthe** (barrage) : au stade « arrêt », suite à un positionnement de la SOFICO. Peu d'enthousiasme pour ce dossier..

- Page 88 : projet 37 : Verdissement **Place Basse Sauvenière** : Bureau d'études « Impact » (Bertrix) désigné. J'ai à nouveau fait remarquer le manque de « concret » pour le centre de Barvaux.

- Page 92 – Projet 009 - **Skate Parc à Barvaux** : 15 000 €. Réunion prévue avec Infra-sport.

- Page 102 – projet 05 : Achats de **matériel informatique 2021** : 42.500€. Il s'agit de paiement de licences pour logiciels.

Remarque : de très nombreux projets d'investissements sont prévus : la Place Roi Baudouin à Durbuy-Vieille-Ville (qui perd son titre de « parc » ...), l'achat d'une parcelle dans le zoning de Barvaux (??), la route Bomal-Izier (sans piste cyclable = occasion manquée), salle de village/de foot d'Izier, etc.

Une discussion animée entre Philippe Bontemps et moi-même au sujet

- de **Barvaux -Centre** ;

- **du Parking Nord à Durbuy-Vieille-Ville** (débat entamé volontairement par Ph. Bontemps, sans doute parce que j'avais reproché le manque d'action au cœur de Barvaux...) : j'ai fait part de ma déception sur l'effet « aspirateur » (de nouvelles voitures) et le manque de créativité pour diversifier les modes de transport. Autre élément : la progression des acquisitions de Coucke ...pour qui ces parkings payés par la collectivité sont un cadeau.

Réponse sur ce point : grâce à Coucke, des fins de carrière (hôtelières) trouvent une fin heureuse : « un pur concours de circonstance »... ! Pour moi, une pure réponse politique, sans vision d'avenir ! Nous reparlerons plus à fond de ce dossier le moment venu.

Départ important annoncé: notre Directeur Général, Henri Mailleux, part pour une pension méritée dès le 31 mars de cette année, soit dans moins de 3 mois. Un recrutement de remplacement est en cours. Juste, juste... comme d'hab' ! À moins que le candidat idéal soit déjà repéré. À suivre.

0 - Point 11 : Projet communes pilotes Wallonie cyclables 2020 – Candidature – Approbation – Voté POUR

À titre d'information :

- Nous, écologistes, en sommes convaincus : un vélo coûte moins cher qu'une voiture, il ne consomme que l'énergie humaine, et ne pollue pas. Autant de déplacement gagné en vélo, autant de CO₂ en moins dans l'atmosphère, et de la forme physique gagnée. C'est gagnant-gagnant.
- Projet Wallonie Cyclable : appels à projets lancés par la Ministre de la Mobilité, Philippe Henry
- Projet introduit après 2 réunions d'une commission ad hoc « Mobilité », en l'absence regrettable d'une CCATM.
- Ce n'est qu'une candidature, qui a mis en valeur tout le potentiel de développement existant pour le déplacement cycliste au quotidien dans la commune, au profit des citoyens : travailleurs, élèves, citoyens en déplacement pour leurs activités ou leurs courses.
- Tout restera à faire : créer une Commission communale Vélo, mettre en place la nouvelle CCATM, etc. Et surtout : induire un changement de culture, où le vélo doit être présent (investissements, événements, emploi, aides, etc...)
- Dossier « à suivre ». Et que je suivrai particulièrement.

0 - Point 23A – Régie Foncière – Acquisition de 7 parcelles au Val de l'Ourthe – Voté pour

Contexte informatif : But de la commune, déjà propriétaire de quelques parcelles : éviter le rachat par des vendeurs de sommeil. But louable.

Soyons vigilants toutefois : au Parc résidentiel des Macralles, les achats se font finalement pour compte de Coucke ? En toute légalité apparente. Mais évidente ! La situation du Parc Résidentiel du Val de l'Ourthe est idéale, et le lieu est magnifique, logé dans une belle boucle ouverte de l'Ourthe, à Warre, donc proche de Durbuy-Vieille-Ville. À suivre.

Depuis le début de la pandémie, le nombre de demande de domiciliations a doublé dans ce Parc résidentiel de loisirs, passant de 50 à 100.

Un prix a été proposé et accepté. Ce qui est étonnant, c'est que la commune était au courant du prix déjà remis par un autre amateur : une faute du notaire ? Nous savons le pouvoir communal proche d'une certaine étude notariale durbuysienne.

Mon intervention : j'ai insisté pour qu'une **approche humaine** soit maintenue dans l'appréciation des demandes, car cette hausse de domiciliations est significative de la pauvreté grandissante, et qui va encore augmenter dans les prochaines années (faillites et fermetures attendues dans les secteurs fragiles de l'HORECA et du Tourisme).

Éric Jurdant
Conseiller communal.